



ZOOM SUR LES RÉGIONS



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ORIENTAL (DRO)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



25,7 MILLE
DUM souscrites



2,6 MMDH
de recettes
budgétaires



1,6 MMDH
de recettes
TVA

VOYAGEURS 2021



590 MILLE passagers
à l'entrée
598 MILLE passagers
à la sortie



25 MDH
de droits et taxes
perçus



11,4 MDH
contre-valeur
des devises
saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE



43,42 MDH
de D&T compromis
(contrôle immédiat)



41,29 MDH
de D&T compromis
(contrôle de la valeur)



35,6 MDH
de D&T
compromis
(contrôle a
posteriori)

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE



1424
affaires réalisées



790 paquets de
cigarettes saisis

9,5 tonnes de résine
de cannabis saisis



9,16 MDH
de marchandises
de contrebande
saisies

RESSOURCES HUMAINES



618
Agents



78%
Agents de brigade



15%
de femmes



16%
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

En 2021, les recettes collectées par la DRO ont augmenté d'environ 36% par rapport à l'année précédente.

Ainsi, les recettes de la TVA ont progressé de 28,5% par rapport à la même période pour se hisser à 1,6 MDH, tandis que les recettes au titre de la TIC se sont accrues de 51% pour enregistrer un montant de 608 MDH.

Accompagnement des entreprises

Grâce à l'accompagnement personnalisé de 27 opérateurs économiques souhaitant bénéficier du statut de l'Opérateur Économique Agréé, deux entreprises ont pu bénéficier de ce statut. D'autres ont déjà déposé également leurs dossiers complets.

Par ailleurs, dans le souci d'améliorer davantage sa qualité de service, la DRO a veillé au traitement des requêtes reçues durant l'année 2021 dans les meilleurs délais. Le délai moyen de traitement des 212 requêtes reçues a été de 1,35 jours.

Lutte contre la fraude commerciale

Le redressement de la valeur suite aux opérations de contrôle a généré 41,29 MDH de droits et taxes additionnels.

Le montant des droits et taxes perçus suite au contrôle immédiat (hors contrôle de la valeur) est de l'ordre de 43,42 MDH. Ainsi, 1500 affaires ont été réalisées permettant la génération de 35,42 MDH d'amendes soit une évolution de 65,9% par rapport à l'année 2020.

Concernant le contrôle a posteriori, la DRO a effectué 21 enquêtes ayant débouché sur plus de 35,6 MDH de droits et taxes compromis.



Fausse déclaration d'origine du charbon
vapeur importé dans le cadre
de l'accord Maroc-UE

Lutte contre le trafic des stupéfiants et la contrebande

Dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants, les agents de la DRO ont pu réaliser d'importantes saisies dont :

- ▶ 9,5 tonnes de résine de Cannabis,
- ▶ 558 kg de tabacs en feuille,
- ▶ 3 352 grammes de drogues dures,
- ▶ 16 490 comprimés psychotropes.



Contrôle des voyageurs

Malgré la fermeture récurrente des frontières dictée par la pandémie de la Covid-19, le montant des droits et taxes perçus suite au contrôle des voyageurs a atteint 25 MDH tandis que le montant des amendes perçues est de 2,6 MDH.

La rigueur des contrôles effectués en matière de change et la vigilance des agents dans différents postes de passage a permis la réalisation de 59 affaires de change en 2021, dont la contre-valeur s'élève à 11,3 MDH.

DIRECTION DES DOUANES DU PORT DE TANGER- MÉDITERRANÉE

(DDPTM)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



455,2 MILLE
DUM souscrites



17 MMDH
de recettes
douanières



9,37 MMDH
de recettes
TVA



6 MMDH
de recettes
TIC



1,1 MDH
de recettes
DI



99 %
des créances payées
par voie électronique

VOYAGEURS 2021



258,4 MILLE
passagers à l'entrée
328,9 MILLE
passagers à la sortie



51,6 MILLE
véhicules à l'entrée
50,1 MILLE
véhicules à la sortie

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



137 MISSIONS
d'enquêtes diligentées
ayant généré
311,9 MDH
de D&T compromis
(contrôle a posteriori)



78,05 MDH
de D&T perçus
(contrôle immédiat)



562,2 MDH
de D&T additionnels
(contrôle de la valeur)

LUTTE CONTRE LES STUPEFIANTS



5,07 TONNES
de résine de cannabis
saisie



6,56 KG
de cocaïne
saisie



361 672
comprimés
psychotropes saisie

RESSOURCES HUMAINES



581
Agents



73 %
Agents de brigade



12 %
de femmes



17 %
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

Durant l'année 2021, le port de Tanger Med a enregistré un développement important de son activité¹, ce qui s'est traduit au niveau de la DDPTM par un chiffre record de 17,8 MMDH de recettes douanières.

Cette réalisation est attribuée principalement aux recettes liées à la TVA qui ont atteint 9,3 MMDH soit une évolution de 27% par rapport à l'année 2020. Les recettes de la TIC ont enregistré un accroissement de 16% avec 6 MMDH.

En termes de volume, la DDPTM a traité 455,6 mille DUM dont 246,5 mille traitées à l'import contre 156,9 mille en 2020 (+57%).

Lutte contre la fraude

En matière de contrôle de la valeur, la DDPTM a réalisé un montant de 562,2 MDH de droits et taxes compromis, tandis que pour le contrôle immédiat hors contrôle de la valeur (origine, espèce, poids, ...), les redressements ont permis de réaliser un montant des droits et taxes perçus de 78,05 MDH.

Parallèlement, le produit de la vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane (y compris les moyens de transport) a avoisiné les 27,5 MDH.

Lutte contre la contrebande

Les efforts fournis par le service à la DDPTM ont permis de mettre en échec plusieurs tentatives d'importation sans déclaration ayant concerné des marchandises dont des articles vestimentaires haut de gamme, des articles de bijouterie ainsi que des téléphones portables smartphones. L'ensemble de la marchandise saisie s'élève à 25 MDH.

Affaire exceptionnelle

La DDPTM a avorté une tentative d'exportation sans déclaration préalable de 1,7 tonne d'œufs d'oursins de mer dont l'exportation est prohibée.

Par ailleurs, en cette période de pandémie, les agents ont déjoué une tentative d'importation d'une cargaison de testeurs COVID destinée au marché national.

¹ Un total de 7 173 870 conteneurs EVP (Equivalent Vingt Pieds) ont été traités dans le complexe portuaire Tanger Med, en croissance de 24% par rapport à 2020 (Source : TMPA communiqué de presse du 12/01/2022)

Lutte contre le trafic des stupéfiants

En matière de lutte contre le trafic des stupéfiants, la DDPTM a saisi 4,477 kg de cocaïne sous forme de tablettes et de 361 mille comprimés psychotropes, dans le cadre du contrôle des opérations à l'import.

Contrôle des voyageurs

La reprise de l'activité des voyageurs au niveau du port de Tanger-Méditerranée, a permis l'enregistrement du transit de 587 mille voyageurs.

Le contrôle des voyageurs a généré 17,6 MDH de D&T et de percevoir 3,7 MDH d'amendes. La valeur estimative des devises saisies, quant à elle, est de 5,3 MDH.

Concernant la lutte contre le blanchiment d'argent, la DDPTM a saisi un montant global de 75,2 mille euros.



Contentieux

L'année 2021 a été marquée par une hausse de 19% du nombre d'affaires contentieuses enregistrées. La DDPTM a pu instruire ainsi 6463 dossiers contre 5249 dossiers en 2020 dont 89% ont été réglées à l'amiable.



Identification de nouveaux modes opératoire frauduleux de sortie et d'enlèvement de la friperie depuis la ZAIT.

DIRECTION RÉGIONALE DE TANGER- TÉTOUAN- AL-HOCEIMA (DRTTA)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



198,7 MILLE
DUM
souscrites



827,9 MDH
de recettes
douanières



518,7 MDH
de recettes
TVA

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



1,4 MILLIONS
de passagers



1,14 MDH
de droits et taxes
perçus



5,53 MDH
contre-valeur
des devises
saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE



44,9 MDH
de D&T additionnels
(contrôle de la valeur)



13,92 MDH
de D&T perçus
(contrôle immédiat)



285,25 MDH
de D&T
compromis
(contrôle
a posteriori)

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE



19
affaires enregistrées



9 MDH
de marchandises saisies

RESSOURCES HUMAINES



570
Agents



66 %
Agents de brigade



19 %
de femmes



38 %
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

En 2021, les recettes douanières de la DRTTA se sont élevées à 827,9 MDH, soit une progression de 35% par rapport à l'année 2020 liée entre autres à l'arrêt des flux de contrebande en provenance du préside occupé de Sebta.

Par rubriques, les recettes des droits de douane ont évolué de 68% pour atteindre 209 MDH contre 128,67 MDH en 2020, tandis que les recettes au titre de la TVA ont augmenté de 22% (soit 518,7 MDH en 2021 contre 403,56 MDH en 2020).

De plus, le produit de la vente des marchandises saisies y compris les moyens de transport a atteint un montant de 24,3 MDH.

Facilitation et accompagnement des entreprises

Par ailleurs, la DRTTA a traité 41 demandes de cautionnement d'engagement des entreprises exportatrices installées dans la zone d'accélération industrielle de Tanger donnant lieu à l'octroi de 20 accords et l'ajournement de 11 dossiers et le rejet de 06 demandes.

La DRTTA a réussi à faire adhérer 293 sociétés à la plateforme Diw@nati. Elle a veillé également à assurer une meilleure qualité des réponses transmises aux demandeurs tout en maintenant le délai moyen de traitement des requêtes à 1,6 jour pour la deuxième année consécutive.

Lutte contre la fraude commerciale et la contrebande

La reprise progressive de l'activité durant 2021 a permis la réalisation d'une performance au niveau du contrôle de la valeur dont le montant des majorations des droits et taxes, a enregistré une hausse remarquable, passant de 19,7 MDH en 2020 à 44,9 MDH en 2021 (+128%).

le contrôle a posteriori, quant à lui, s'est focalisé sur les sociétés installées à la Zone d'Accélération Industrielle de Tanger, opérant dans le domaine de la friperie. Cette action a permis de constater plusieurs infractions générant 269,51 MDH de droits et taxes compromis dont 231,31 MDH à l'encontre d'une seule société.

Par la même occasion, de nouveaux modes opératoires ont été identifiés permettant la mise en échec d'une tentative d'importation frauduleuse depuis la même zone de 5.500 tonnes de friperie, engendrant le règlement de 10 MDH des droits taxes et 6 MDH d'amendes.

Lutte contre le trafic des marchandises illicites

Les agents de la DRTTA ont procédé, en coordination avec la Gendarmerie Royale de Larache, à une perquisition dans une unité industrielle clandestine de fabrication de sacs en plastique prohibés. Cette action a permis la saisie de 12 tonnes de matières premières et 19 tonnes de sacs ainsi que des machines et du matériel d'une valeur de 990 mille DH.



D'un autre côté, la DRTTA a effectué une perquisition dans un local à Tétouan contenant des produits alimentaires et d'hygiène sans justificatifs de détention. La valeur des produits est estimée à 1,1 MDH, engendrant le règlement de 458 mille DH de droits et taxes compromis et 275 mille DH d'amendes.

En matière de lutte contre le trafic des marchandises illicites, une quantité importante de tabac en feuille totalisant un poids de 300 Kg et d'une valeur de 300 mille DH a été saisie au bord d'un véhicule de tourisme.

Reprise progressive de l'activité des voyageurs

En 2021, le flux des voyageurs ayant transité par les postes frontaliers relevant de la DRTTA s'est accru de 2% pour atteindre 1,4 million de passagers (917.931 au départ et 474 mille à l'arrivée) contre 1,36 million en 2020 (704 mille au départ et 664.707 à l'arrivée).

Lors du contrôle des voyageurs, les agents de la DRTTA ont procédé à la saisie de l'équivalent de 5,53 MDH en devises, dont 98% à l'aéroport de Tanger.

DIRECTION RÉGIONALE DE RABAT-SALÉ- KÉNITRA (DRRSK)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



59,7 MILLE
DUM
souscrites



72,35 MDH
de recettes suite
au dédouanement
de **1180** véhicules



331,44 MDH
de recettes
douanières



3H 02 MIN
de délai de
dédouanement à l'import

LUTTE CONTRE LA FRAUDE



34
opérations
de contrôle
a posteriori effectuées



21,45 MDH
de droits et taxes et
amendes recouvrés
au titre du contrôle a
posteriori



540 MILLE DH
générés par le
contrôle a posteriori
relatif à la réglementation
de change

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE DES STUPÉFIANTS



408 Interventions



3,36 MDH de marchandises
de contrebande
saisies y compris
les moyens de transport



1105 KG de Kif en tige
225 KG de tabac en feuilles
598 KG de tabac moulu
Valeur totale estimée à **2065** MMDH

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



463 785
de passagers
(arrivée et départ)



144,4 MILLE DH
de D&T perçus
135,8 MILLE DH
d'amendes perçues



798,9 MILLE DH
de contrevalet des
devises saisies

RESSOURCES HUMAINES



371
Agents



40 %
Agents de brigade



36 %
de femmes



51 %
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

L'activité douanière a évolué substantiellement dans la région grâce à la reprise post-COVID et l'essor de la ZAI de Kenitra. Ceci s'est traduit par l'augmentation de 264% du nombre de déclarations souscrites qui est passé de 22,6 mille en 2020 à 59,7 mille déclarations en 2021. Les recettes douanières collectées par la DRRSK sont passées de 250,90 MDH en 2020 à 331,44 MDH en 2021, soit une évolution de 33%.

Facilitation et accompagnement

Les sociétés catégorisées OEA au niveau de la région sont au nombre de 35 avec 2 renouvellements d'agrément opérés en 2021.

Par ailleurs, 5 décisions de facilités de caution de type F ont été accordées ainsi que 6 ajournements. Un accompagnement personnalisé a été assuré en faveur de 5 sociétés dans le cadre de la GRC entreprises.

Accompagnement du développement de la zone d'accélération industrielle de kenitra (ZAIK)

Suite aux expansions qu'a connues la zone d'accélération industrielle de Kénitra et pour accompagner les développements des activités douanières dans cette zone, une nouvelle réorganisation a été mise en place par l'administration accompagnée d'un renforcement des effectifs. Ainsi, il a été procédé à la création de l'Ordonnancement et la Brigade de Kénitra-zones d'accélération industrielle de Kénitra.

Gestion de la relation client

Dans le souci d'améliorer sa qualité de service, la DRRSK a traité les 256 requêtes électroniques reçues en 2021 dans un délai de réponse moyen de 1,5 jour.

Par ailleurs, et afin de promouvoir la plateforme DIW@NATI, la DRRSK a organisé, durant la période allant de février jusqu'à mi-avril, une campagne d'accompagnement des opérateurs économiques de la région visant la vulgarisation du processus de création des comptes au niveau de cette plateforme ainsi que ces avantages.

Lutte contre la fraude

Le montant des droits et taxes et amendes recouvrés au titre du contrôle a posteriori a atteint 21,45 MDH en 2021 contre 10,25 MDH en 2020. Le montant des droits et taxes suite au contrôle immédiat hors valeur (espèce, origine, ...etc.) a enregistré une performance exceptionnelle de l'ordre de 1,93 MDH grâce à l'application de deux consignations dépassant les prévisions contractualisées pour 2021 de 3860 %.



Contrôle des voyageurs

En vue d'assurer un contrôle approprié et un passage fluide aux voyageurs de l'aéroport de Rabat-Salé, la DRRSK recourt aux techniques de ciblage pour le choix des contrôles à effectuer. Cette démarche a permis la collecte de 135,8 mille DH d'amendes et 144,4 mille DH de droits et taxes perçus tandis que la contrevaletur des devises saisies a atteint 798,9 mille DH.



Préparation et mise en œuvre d'une convention avec la NARSA ayant permis l'identification de **253** véhicules et motocycles en un seul trimestre

DIRECTION RÉGIONALE DE FÈS MEKNÈS (DRFM)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



3 MILLE
DUM
souscrites



210,92 MDH
de recettes
douanières



157 MDH
de recettes
TIC

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



7,3 MDH
de D&T
compromis (contrôle a
posteriori)



616 MILLE DH
de D&T
perçus (contrôle
immédiat)



1 MDH
de D&T
additionnels
(contrôle de la valeur)

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



75 MILLE DH
de Droits et Taxes
perçus



317 MILLE DH
d'amendes



1,35 MDH
contre-valeur de
devises saisies

RESSOURCES HUMAINES



273
Agents



59%
Agents de brigade



30 %
de femmes



32%
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

Vu la spécificité de la région, les recettes douanières enregistrées au niveau de la DRFM ont atteint 210,9MDH en 2021. En termes de volume, 3004 DUM ont été traitées contre 2872 durant l'année 2020 enregistrant une légère évolution de 4%.

En effet, la DRFM a enregistré un montant de 18,9MDH au titre des droits de douane, soit une hausse de 37% par rapport à l'année 2020. Tandis que les recettes au titre de la TIC ont été de 157,7 MDH soit une régression de 21% par rapport à la même année. La TVA, quant à elle, a enregistré un montant de 30,67 MDH soit une hausse de 63% par rapport au même exercice.

Pour ce qui est des recettes liées au dédouanement des véhicules, une évolution importante de 52% par rapport à l'année 2020 a été enregistrée avec un montant global de 49,80MDH.

Lutte contre la fraude

En matière de contrôle a posteriori, la DRFM a mené plusieurs missions qui se sont soldées par la réalisation de 7,34MDH de droits et taxes compromis.

S'agissant du contrôle immédiat, les montants perçus ont été de 0,62 MDH en termes de droits et taxes compromis et de 1 MDH au titre du contrôle de la valeur.

Lutte contre la contrebande et le trafic des marchandises prohibées

Les efforts de la DRFM en 2021 en matière de lutte contre la contrebande se sont traduits notamment par la saisie de marchandises estimées à 3,65MDH hors moyens de transport.

Par ailleurs, en application de la loi 17-15 interdisant la fabrication, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation des sacs plastiques,

une importante saisie a été réalisée portant sur plus de 4,9 tonnes de sacs en plastiques prohibés, de 19,17 tonnes de matières premières nécessaires à leur fabrication ainsi que de 21 machines. Ces perquisitions, qui ont eu lieu au niveau d'ateliers et dépôts clandestins, ont concernés des marchandises prohibées estimées à 1,58 MDH.

De plus, la direction a réalisé, au niveau de deux ateliers clandestins, une saisie importante d'une valeur de 883 mille DH portant sur des bijoux en or (2,5 kg), des articles en argent (2,1 kg) et de déchets de cuivre (1,15 kg) et d'or (166 gr).

Contrôle des voyageurs

La reprise de l'activité au niveau de de l'aéroport Fès-Saïss après un arrêt momentané lié à la crise sanitaire, a permis d'accueillir plus de 640 mille voyageurs dont le contrôle a abouti à la saisie de devises non déclarées d'une contre-valeur de 1,4 MDH.

Par ailleurs, au niveau de l'aéroport de Fès-Saïss ont été avortées deux tentatives distinctes d'introduction sur le territoire national d'armes dissimulées dans les bagages personnels des voyageurs.



DIRECTION DES DOUANES DU PORT DE CASABLANCA (DDPC)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



220 MILLE
DUM souscrites



10H30 MIN
délai de dédouanement
aux autres services



91 %
des recettes perçues
par voie électronique



Plus de **37** MMDH
de recettes
douanières



6,3 MMDH
de recettes
Droits de Douane



28,8 MMDH
de recettes
TVA

GESTION DU CONTENTIEUX



7 496 affaires
contentieuses
constatées dont
6 631 à l'import



93 %
des affaires réglées
par voie
transactionnelle



85 MDH
d'amendes
transactionnelles

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



83,8 MDH
de D&T compromis
(contrôle
a posteriori)



2,56 MMDH
de recettes
additionnelles
(contrôle de la valeur)



44 MDH
de droits compromis
(infractions
de change)

ACCOMPAGNEMENT DES OPERATEURS



Remboursement
de **40** MDH
(Drawback)



2 255
requêtes traitées



1,3 JOUR
délai moyen de trait-
ement des requêtes

RESSOURCES HUMAINES



512
Agents



53 %
Agents de brigade



27 %
de femmes



27 %
de cadres



RÉALISATIONS PHARES

Recettes douanières

L'année 2021 a été marquée par une reprise de l'activité commerciale au port de Casablanca, ce qui induit une augmentation des recettes de 29%, en passant de 30,6 MMDH à plus de 37 MMDH en 2021.

Ce résultat exceptionnel concerne les différentes catégories de recettes, dont le droit de douane et la TVA qui ont connu une hausse respective de 31% et de 25% par rapport à l'année 2020. La TIC, quant à elle, a enregistré la plus forte augmentation, en atteignant un taux d'accroissement de 84%.

Lutte contre la fraude

Le contrôle de la valeur a généré un montant de 2,3 MMDH de D&T supplémentaires, soit une baisse de 4% par rapport à l'année 2020. Ce recul est expliqué principalement par l'augmentation des valeurs déclarées à cause de la hausse des prix du transport international.

S'agissant du contrôle a posteriori, les 87 opérations de contrôle réalisées ont pu donner lieu à 83,82 MDH de D&T compromis en sus de 44,77 MDH suite aux infractions de change.

Pour ce qui est du contrôle a priori, la DDPC a ciblé 272 lots à risque potentiel en 2021, ayant abouti à des redressements de valeur de 51 MDH et des droits et taxes supplémentaires de 22 MDH.

Lutte contre la contrefaçon

Durant l'année 2021, la DDPC a émis 58 décisions de suspension de mise en libre circulation des marchandises soupçonnées contrefaites contre 62 en 2020.

Lutte contre le trafic des stupéfiants

Les efforts déployés par les services relevant de la DDPC ont permis la mise en échec de deux opérations d'exportation de 9,22 tonnes de résine de cannabis. La vigilance des agents douaniers a permis ainsi la détection de nouveaux modes opératoires ingénieux (carrelage et pierres).

Contentieux

En 2021, la DDPC a instruit 7 496 dossiers contentieux dont 6 971 ont été réglés à l'amiable, soit un taux de régularisation à l'amiable de 93%. Le produit total des amendes perçues à ce titre s'élève à 85 MDH, soit une augmentation de 46% par rapport à 2021.

Nouvelle procédure des marchandises en souffrance

Parallèlement, la DDPC a veillé à l'application de la nouvelle procédure des marchandises en souffrance, fruit du travail d'une équipe ADII/APRAM (Association professionnelle des agents maritimes) et déployée au port de Casablanca en tant que site pilote. Ces marchandises, généralement conteneurisées et abandonnées par les réceptionnaires, ont constitué et continuent de constituer une problématique récurrente pour toute la communauté portuaire, dans la mesure où elles nuisent à la sécurité du port et à l'optimisation de ses espaces et à son image.



Avortement d'une tentative d'exportation de **9,22** tonnes de résine de cannabis dissimulée dans du savon de ménage.

DIRECTION RÉGIONALE DE CASABLANCA SETTAT (DRCS)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



Près de **420 MILLE**
DUM souscrites
dont **77%** à l'import



32,3 MMDH
de recettes
douanières, dont **90%** payées
par voie électronique



16,6 MMDH
de recettes TIC



13,2 MMDH
de recettes TVA

LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE



72,9 MDH
de D&T compromis
suite au CAP



359,5 MDH
de recettes
additionnelles suite
au contrôle de la valeur



67,9 KG
de Chira et
de Kif saisis



64,3 MDH
de marchandises
de contrebande saisies



312,3 KG
de Maassel
saisi

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



1 981 919
Passagers
à l'arrivée



2 136 024
passagers
au départ



3,8 MDH
de droits et
taxes perçus

GESTION DE LA RELATION CLIENT



1,4 J
délai de traitement
des requêtes



417
Comptes
DIW@NATI validés



263
actions d'accompa-
gnement au profit
des entreprises

RESSOURCES HUMAINES



949
Agents



59%
Agents de brigade



27%
de femmes



27%
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

L'activité douanière sur le territoire couvert par la DRCS a marqué une évolution qui s'est traduite par une augmentation de 9% des DUM traitées et de 29% de la valeur déclarée à l'import, par rapport à 2020.

Les recettes de la DRCS ont atteint 32,3 MMDH en 2021, en hausse de 12% par rapport à 2020, ramenant à 31% la contribution de cette direction aux recettes douanières au niveau national. Cette performance est le résultat des réalisations phares enregistrées au niveau de la TIC (16,6 MMDH) dont la DRCS est le principal pourvoyeur.

Activités des envois postaux express

Par rapport à l'exercice précédent, le traitement des envois à l'import a enregistré une évolution à la hausse de 218% pour les envois postaux express et de 45,5% pour le reste des envois postaux.

L'export des envois postaux a connu, de son côté, une légère croissance aussi bien au niveau des envois express qu'au niveau des envois normaux, avec des taux respectifs de 23% et 38%.

Activités de la garantie

Les opérations de dédouanement des ouvrages de métaux précieux importés ou fabriqués localement ont enregistré une progression significative, notamment au niveau des recettes qui ont atteint 129,86 MDH contre 76,5 MDH en 2020 (+68%).

En 2021, le service de la garantie a traité à l'import le poinçonnage de plus de 7,414 mille Kg de bijoux en or, soit une hausse de 86% par rapport à 2020.

En ce qui concerne la fabrication locale, il a été procédé au traitement de 1 902 articles contre 1 660 en 2020, soit une hausse de 14%.

Activités des MEAD

Les efforts considérables déployés par les services de la Direction des MEAD de Casablanca en matière de contrôle de la valeur ont permis la réalisation d'une hausse de 11% des recettes MEAD par rapport à l'exercice précédent et ce, malgré la baisse du nombre de DUM qui est passé de plus de 161 mille à 151,6 mille DUM seulement.

Lutte contre la fraude et la contrebande

En 2021, la DRCS a multiplié et diversifié ses interventions qui se sont traduites par la réalisation de 199 missions contre 156 en 2020, ayant débouché sur 72,9 MDH de droits et taxes compromis contre 66,5 MDH en 2020.

S'agissant de la lutte contre la contrebande, les opérations menées par les services de la DRCS ont permis la saisie de marchandises d'une valeur estimative de 64,3 MDH tandis que le montant des D&T éludés est de 44,5 MDH.

Contrôle des voyageurs

Le contrôle de 1,98 millions de passagers à l'arrivée et de plus de 2,13 millions passagers au départ a permis de collecter 3,8 MDH de D&T et 1,95 MDH d'amendes. La valeur estimative des devises saisies, quant à elle, s'est élevée à 7,9 MDH.

Gestion de la relation clients

Durant l'année 2021, plusieurs actions d'accompagnement ont été menées au profit de 263 opérateurs et partenaires de l'Administration. Ces actions ont porté principalement sur l'organisation de rencontres et de séances d'assistance effectuées dans le cadre du lancement de la plateforme DIW@NATI. Des formations ont été également dispensées aux employés chargés de la relation client au niveau de Chronopost.

Par ailleurs et dans le souci d'améliorer davantage sa qualité du service, la DRCS a procédé au traitement de 1 733 requêtes électroniques dans un délai de réponse moyen de 1,4 jour.



Pour le contrôle effectué auprès d'une société productrice de marchandises soumises à TIC, ayant généré des recettes de **19,9 MDH**.

DIRECTION INTERRÉGIONALE DU CENTRE SUD (DICS)

مطار مراكش المنارة
AEROPORT MARRAKECH

CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



22 248

DUM souscrites,
dont **66%** à l'export



10,52 MMDH

de recettes
douanières



4,93 MMDH

de recettes TVA

5,30 MMDH

de recettes TIC

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LES STUPEFIANTS



3,86 MDH

de marchandises
saisies



29 431 KG

de Chira
et dérivés saisis



41 154

unités de cigarettes
saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE



3,16 MDH

de recettes
additionnelles suite au
contrôle de la valeur



39

affaires réalisées ayant généré

10 MDH

de D&T compromis

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



1,6 MILLIONS

de passagers



15 MDH

de devises saisies en matière
de contrôle de change ayant
généré **2,7 MDH** d'amendes



0,98 MDH

de droits et taxes
perçus

GESTION DE LA RELATION CLIENT



311 Requêtes
traitées



Délai moyen de
traitement des
requêtes de **1,5 JOURS**



22 SOCIÉTÉS accompagnées
et **3886 VISITEURS** accueillis en 2021
116 Sociétés inscrites
à Diw@nati

RESSOURCES HUMAINES



400

Agents



65%

Agents de brigade



25%

de femmes



37%

de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

Après le ralentissement enregistré en 2020 suite à la crise sanitaire, une reprise remarquable de l'activité de la DICS a été constatée en 2021, aussi bien à l'import qu'à l'export.

Cette évolution, qui s'est traduite par une augmentation de 22% des DUM souscrites, est principalement attribuable à la croissance des importations des combustibles minéraux et produits pétroliers (+46%) et des métaux (+48%), ainsi qu'à la hausse des exportations des produits chimiques (engrais naturels et acide phosphorique) via les ports de Jorf Lasfar et 52% au bureau de Safi.

Elle s'est traduite également par la réalisation d'une recette globale de 10,52 MMDH, en hausse de 22% par rapport à 2020, attribuée principalement aux recettes de la TIC et de la TVA avec des contributions respectives de 50% et 47%.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants

Les efforts déployés par la DICS ont permis de réaliser de nombreuses affaires dont la valeur des marchandises saisies a totalisé 3,16 MDH. Parmi les affaires les plus remarquables, il y a lieu de citer la saisie, à l'export, de huit Faucons, anesthésiés et dissimulés dans les bagages d'un passager, d'une valeur estimée à 800 000,00 DH.



La deuxième affaire importante consiste en la saisie, par les agents de l'unité mixte, de 450 Kg de Tabac moulu dissimulé dans des sacs de maïs en poudre et de préparation de couscous, d'une valeur totale estimée à 652 375 DH.

Garantie des métaux précieux

L'année 2021 a été également marquée par une légère reprise de l'activité de garantie des métaux précieux, avec 18 DUM souscrites à l'import pour une valeur totale de 7,77 MDH et un poids de 1 175,27 Kg.

En ce qui concerne les articles locaux, le service de garantie relevant de la DICS a pu traiter 113 déclarations (D19) contre 103 en 2020, et effectuer 15 786 opérations de marquage contre 13 015 en 2020, soit une hausse de 21%.

Accompagnement des entreprises

La DICS entretient sa relation de proximité avec ses clients via diverses initiatives et actions de suivi, de sensibilisation et de promotion des produits de l'Administration.

Dans ce cadre, il a été procédé le 23 février 2021, à l'organisation d'un webinaire au sujet de la plateforme Diw@nati, auquel ont assisté 25 opérateurs économiques et représentants de parties prenantes régionales, notamment la Chambre du Commerce, d'Industrie et de Services de Marrakech-Safi, et l'association Cluster Ménara, spécialisée dans le domaine agroalimentaire et cosmétique.

Sur un autre plan, le service veille à assurer une gestion optimale des requêtes des clients usagers et ce, conformément au principe de l'unicité de l'administration publique consacré par l'article 23 de la loi 55-19, venant améliorer la relation avec les usagers. Ainsi, la DICS a traité 291 requêtes électroniques en 2021 dans un délai de réponse moyen de 1,5 jour contre 2 jours en 2020.

DIRECTION INTERRÉGIONALE D'AGADIR (DIA)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



39,2 MILLE
DUM
souscrites



2,55 MMDH
de recettes
douanières



1,53 MMDH
de recettes au titre
de la TVA

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE



359
barrages et
embuscades exécutés



13,8 MDH
de marchandises
saisies



694 400
unités de cigarettes
saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE



38 MDH
de recettes additionnelles
suite au contrôle de la valeur



28 enquêtes diligentées
ayant généré **13,4** MDH
de droits et taxes compromis



1 405
Affaires contentieuses
constatées



13,63 MDH
d'amendes
recouvrées

CONTRÔLE DES VOYAGEURS



341 246
passagers



233,7 MILLE DH
de droits et
taxes perçus



3,43 MDH
saisies ayant généré
327,3 MILLE DH
d'amendes perçues

GESTION DE LA RELATION CLIENT



130 Requêtes
traitées



Délai moyen de
traitement des
requêtes de **1,7 JOURS**



964
visiteurs
accueillis

RESSOURCES HUMAINES



258
Agents



70%
Agents de brigade



18%
de femmes



24%
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

Après la baisse d'activité observée en 2020, une reprise a été enregistrée à la DIA en 2021, se traduisant par une hausse de 26% du nombre total des DUM pour atteindre 39 191 DUM, dont 59% à l'export.

En termes de recettes douanières, l'exercice 2021 a été clôturé par la réalisation d'une recette globale de 2,55 MMDH, en hausse de 8,5% par rapport à 2020. Cette réalisation est attribuée principalement aux recettes de la TVA et de la TIC dont les contributions respectives avoisinent 60% et 33%.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants

Les efforts des équipes de la DIA ont été couronnés par la réalisation d'affaires remarquables dans le cadre de la lutte contre la contrebande, totalisant une valeur de 13,8 MDH de marchandises saisies.

Ces affaires ont porté notamment sur la saisie de 10,22 tonnes de sacs en plastique prohibés et de 34,39 tonnes de produits alimentaires de contrebande (thé, haricots secs, amandes...).

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants, 8,92 tonnes de cannabis ont été saisies par les unités relevant de la DIA.



Contrôle des voyageurs

Suite aux mesures de restriction relatives à la crise sanitaire, le flux des voyageurs transitant par la région d'Agadir a enregistré une régression de 41% par rapport à 2020. Cette situation a engendré en conséquence une baisse de 76% des droits et taxes recouvrés en la matière pour atteindre une valeur de 233,7 mille DH contre 1 MDH pour l'exercice précédent.

Toutefois, les efforts consentis par les équipes de la DIA pour le contrôle de plus de 341 mille passagers, ont abouti à la saisie de devises d'une contrevaletur de 3,43 MDH contre 1,03 MDH seulement en 2020.

Garantie des métaux précieux

En 2021, le service de la garantie relevant de la DIA a traité, à l'importation, le poinçonnage de 1 403 Kg de bijoux en argent, soit une évolution à la hausse de 18% par rapport à 2020.

Cependant, la garantie des métaux précieux fait partie des activités les plus touchées par la crise sanitaire, ce qui a engendré globalement une régression de ses réalisations durant ces deux dernières années comparativement à l'exercice 2019.



Pour la mobilisation de l'équipe en gestion de vente dont le produit a atteint **6,8 MDH**.

DIRECTION INTERRÉGIONALE DU SUD (DIS)



CHIFFRES CLÉS

DÉDOUANEMENT ET RECETTES



31 307
DUM
souscrites



1,04 MMDH
de recettes
douanières



557,18 MDH
de recettes au titre
de la TVA

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE TRAFIC ILLICITE



506,6 MDH
de D&T
perçus suite au contrôle
de la valeur



2,4 TONNES
de cannabis saisies



2 291
comprimés
psychotropes
saisis

CONTROLE DES VOYAGEURS



367 431
passagers



1,6 MDH
de droits et taxes
perçus



1 MDH
d'amendes
perçues

RESSOURCES HUMAINES



199
Agents



57%
Agents de brigade



11%
de femmes



27%
de cadres

RÉALISATIONS PHARES

Dédouanement et recettes

Malgré la suspension de quelques semaines de l'activité du Poste Frontalier d'El Quergarate, une reprise d'activité a été enregistrée à la DIS courant 2021, se traduisant par une évolution à la hausse de 23% des DUM traitées par rapport à l'année 2020.

En termes de recettes, l'exercice 2021 a été clôturé par la réalisation d'une recette globale de 1,04 MMDH, en hausse de 19% par rapport à l'exercice écoulé. Plus de 97% de cette réalisation est attribuée aux recettes de la TVA et des droits de douane appliqués aux produits énergétiques.

Lutte contre la contrebande et le trafic des stupéfiants

La vigilance et les efforts déployés par le service douanier de la région ont permis la réalisation de deux affaires remarquables dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants.

La première affaire concerne la saisie, en date du 03 février 2021 à l'aéroport Hassan 1er de Laayoune, de 2291 comprimés psychotropes de marque «Rivotril», en provenance de Las Palmas, dissimulés dans une boîte de corn flakes.

Une deuxième intervention réalisée le 16 Juillet 2021, a porté sur la saisie de 2,4 tonnes de Chira, logées dans le plancher d'un moyen de transport international à destination d'un pays d'Afrique subsaharienne.



Contrôle des voyageurs

L'activité aérienne de la DIS a enregistré une légère reprise par rapport à l'année écoulée, notamment en terme de flux des voyageurs qui a atteint plus de 367 mille passagers, en hausse de 20% par rapport à 2020.

Aussi, les efforts consentis et les contrôles effectués par les équipes de la DIS ont permis le recouvrement de 1,6 MDH de droits et taxes (contre 700 mille DH en 2020) et 1 MDH d'amendes.



Accompagnement des entreprises

Dans le cadre des efforts visant l'accompagnement des opérateurs de la région, 4 entreprises ont fait l'objet d'un accompagnement personnalisé depuis la manifestation d'intérêt jusqu'à la mise en œuvre des facilités prévues.

D'autres actions de conseil ont été engagées par la DIS au profit des startups, ayant abouti à l'octroi de six (06) décisions de Tryptique et de trois (03) autorisations d'importation fractionnées.

Par ailleurs, des actions d'accompagnement ont été menées en faveur des sociétés bénéficiaires des facilités afférentes à la déclaration simplifiée et la déclaration provisionnelle, dont le secteur des produits pétroliers reste majoritaire.